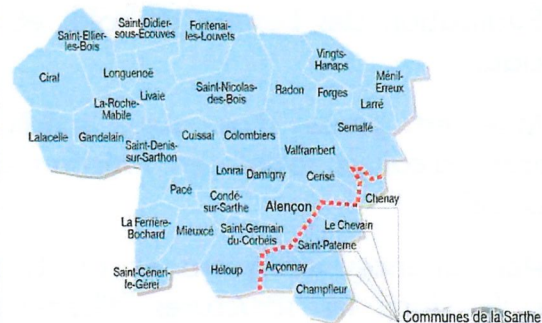


Sur quels secteurs intervenons nous ?



Communauté Urbaine d'Alençon sauf commune de la Sarthe

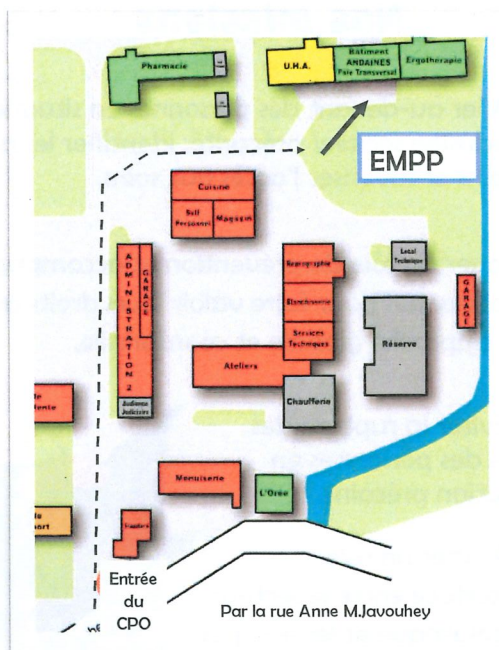


Communauté des Sources de l'Orne - Sées

Comment se rendre à l'EMPP ?

Nous sommes situés dans les locaux du Centre Psychothérapique de l'Orne

**Bâtiment « Andaines »
au rez-de-chaussée**

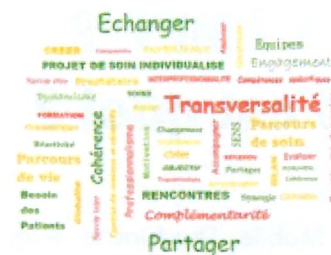


Horaires et Contacts

Du lundi au vendredi
de 9h à 16h30
au 02.33.80.71.21

 equipe.empp@cpo-alencon.net

09/2022 V2



Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP)



Centre
Psychothérapique
de l'Orne

31 rue Anne-Marie Javouhey
61000 ALENCON



L'EMPP ? C'est quoi ?

L'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité du CPO est un service intersectoriel mis en place depuis mai 2020.

Ce dispositif s'appuie sur la circulaire du 23 novembre 2005, **relative à la prise en charge des besoins en santé mentale des personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion sociale.**

Elle a vocation à intervenir sur la CUA ainsi que sur le secteur de la communauté de commune des sources (Sées).

L'équipe pluridisciplinaire de l'EMPP se compose de :

- ♦ **médecin**
- ♦ **psychologue**
- ♦ **cadre de santé**
- ♦ **infirmières**
- ♦ **assistante sociale**
- ♦ **secrétaire**



Notre public

Il peut s'agir de personnes :

avec ou sans hébergement,
en situation de précarité ou d'exclusion sociale qui n'ont pas accès au droit commun ou dont les difficultés psychiques les empêchent d'accéder aux soins.

Nos missions

- ❖ Aller au-devant des personnes en situation d'exclusion sociale/ précarité, identifier leurs besoins et favoriser l'accès aux soins,
- ❖ Jouer un rôle de prévention et accompagner les personnes pour faire valoir leurs droits avec une approche globale et coordonnée,
- ❖ Éviter la rupture des soins des personnes en situation précaire,
- ❖ Assurer un rôle d'interface entre le secteur psychiatrique et les équipes sanitaires et sociales par un travail en réseau,
- ❖ Sensibiliser et conseiller les professionnels intervenant auprès de ces populations, aux problématiques de santé liées à la précarité.



Nos actions

- ✓ Aller vers les personnes en situation de précarité et d'exclusion, orientées par les partenaires.
- ✓ Évaluation des besoins de soins et/ou sociaux.
- ✓ Mise en place d'un suivi médical, paramédical et social (en fonction des besoins).
- ✓ Permanences infirmière et assistante sociale dans les structures d'hébergements et accueil de jour...
- ✓ Accompagnement vers les structures de droits communs (consultation médicale, spécialistes, CMP, administrations, services médico-sociaux...).
- ✓ Soutien des professionnels ou partenaires des champs sanitaire et social.
- ✓ Temps d'échange, information conseil, appels téléphoniques...
- ✓ Synthèses, appui technique.
- ✓ Action de formation et de sensibilisation aux problèmes liés à la précarité et à la santé mentale.